



OBJECTIF

Concevoir un projet de développement pour son club

PUBLIC CONCERNÉ

- Analyse du club et de son territoire
- Détermination d'un projet de développement
- Les bases de la conception d'un projet

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants
- Agents de développement
- Conseillers techniques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et pratiques

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Emmanuel BOLL

INTERVENANT

Olivier SKENADJI

MODALITÉS DE VALIDATION

Attestation de formation

€ TARIF

- Frais administratifs et pédagogiques : 270 €
- Frais de restauration et d'hébergement : 240 €
> Soit 510 € en pension complète

Possibilités de prise en charge de la formation professionnelle continue dans le cadre du dossier CNDS, du Conseil Régional ou de l'OPCA habilité par la branche professionnelle du sport (AGEFOS PME)

🕒 DURÉE DE LA FORMATION

18 heures

📍 DATE ET LIEU

Du 8 au 10 décembre 2014
CREPS de Montpellier

💻 INSCRIPTION

FFTT - IFEF
3, rue Dieudonné Costes - BP40348
75625 PARIS CEDEX 13
estelle.londiche@fftt.email